

ANDRE CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine

St-Amant-Roche-Savine, le 05 novembre 2021

Communiqué

Service des urgences d'Ambert : une victoire collective

La direction du centre hospitalier d'Ambert vient de rendre public la réouverture de son service des urgences à partir de mardi 16 novembre. Ainsi les 2 lignes, urgences et SMUR, seront de nouveau opérationnelles 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, permettant de mettre en sécurité sanitaire la population de l'arrondissement d'Ambert.

Cette réouverture est le fruit d'une mobilisation collective exemplaire du personnel et des syndicats du centre hospitalier, de la population et des associations citoyennes (DEHBA et CDDSP), des élus et de la société civile. Nos actions ont aussi permis d'obtenir des engagements financiers supplémentaires non négligeables de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous pouvons être fiers de ce que nous avons conduit ensemble.

Je tiens aussi :

- A féliciter pour sa pugnacité toute l'équipe de la direction de l'hôpital.
- A saluer la forte implication du personnel du SMUR et du service des urgences.
- A remercier pour leur réactivité les praticiens d'autres établissements, notamment du CH de Thiers et du CHU de Clermont-Ferrand (7 médecins différents prenant en charge 27 plages de 12 h en novembre et décembre).
- A prendre acte du retour de confiance de médecins extérieurs marquant leur attachement à notre territoire.

Pour autant, ce résultat n'est qu'une solution à court terme et non pas un règlement dans la durée.

Aussi devons-nous maintenir notre mobilisation pour que les territoires ruraux comme le nôtre ne soient plus les victimes d'un manque de médecins, résultat d'une politique sanitaire désastreuse depuis des décennies. **Ce sera au cœur de notre réunion de ce soir à 18 heures à la salle des fêtes de Marsac-en-Livradois.**

Des solutions existent. Nous sommes nombreux à les porter depuis longtemps et mon groupe parlementaire continue sans relâche à les mettre en débat au Parlement, comme nous le ferons le 2 décembre prochain en soumettant à l'Assemblée nationale notre proposition de loi contre les déserts médicaux.

Contact presse : Corinne OULD'AMEUR 04 73 95 74 90